

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 février 2013

DCM N° 13-02-14

Objet : Forum de la Solidarité Internationale - Attribution d'une subvention au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué

La municipalité a fait de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe fort de son action. La poursuite de cette stratégie vise à soutenir des initiatives associatives de nature diversifiée, tout en veillant à privilégier des enjeux prioritaires, au titre desquels l'enjeu de la solidarité joue un rôle majeur.

Le 9 mars 2013 aura lieu à l'hôtel de ville le Forum de la Solidarité Internationale à l'initiative du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement qui, à l'instar des années précédentes, poursuivra un double objectif :

- Organiser l'accueil de partenaires appelés à témoigner de la réalisation de leurs projets. Cette manifestation permettra cette année d'accueillir des partenaires du Togo, du Liban et du Bénin.
- Sensibiliser la population aux enjeux de la solidarité internationale dans le cadre d'une économie mondialisée

En accompagnement de l'accueil de cette manifestation, il est proposé d'apporter un soutien financier d'un montant de 500 euros au porteur du projet, dont le coût global se monte à 14 631,60 euros.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action,
CONSIDERANT l'enjeu que représente le soutien apporté à des projets visant à rendre chaque citoyen acteur de la solidarité internationale

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE** valider le principe du versement d'une subvention d'un montant de 500 euros au CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de l'absence de réalisation de l'action subventionnée.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée,

Patricia SALLUSTI

Service à l'origine de la DCM : Direction du Pôle Citoyenneté, démocratie participative et politique de la ville

Commissions : FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ